

COMMUNE DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2025

DÉLIBÉRATION N° 2025-02-011

Nombre de membres en exercice : 26
Nombre de membres présent(s) : 24
Nombre de suffrages exprimés : 26
Nombre d'absent(s) : 2
Nombre de pouvoir(s) : 2

Vote :

Pour : 26
Contre : 0
Abstentions : 0
Ne vote(nt) pas : 0

Le treize février deux mille vingt-cinq, à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle du Colombier, sous la présidence de Monsieur Eric LARDON, Maire.

Date de convocation : 6 février 2025

Membres présents en séance :

Eric LARDON, Alain THOLOT, Hélène DE SIMONE, Patrick AIVAZIAN, Charlotte DEGUIN, Antoine RODRIGUEZ, Marcelle DJOUHARA, Serge TRIOULEYRE, Christiane CLUZEL, Marc COMBETTE, Pierre PASQUIER, Claude TOUILLOUX, Odile PHILIPPON, René MEASSON, Martine CHARLES, Henri CELLIER, Marie-Pierre SEON, Christelle PLUCHAUD, Stéphane VILLARD, Margot SOLVIGNON, Florence CHEUCLE, Corinne VERDIER, Florence GAVARD, Patrice BRAUD

Membre(s) absent(s) excusé(s) :

Arnaud DE MAZENOD, Anabel FOURNIER-FAURE

Membre(s) ayant donné un pouvoir :

Arnaud DE MAZENOD pouvoir à Antoine RODRIGUEZ, Anabel FOURNIER-FAURE pouvoir à Florence CHEUCLE.

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de 26, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un(e) secrétaire. Monsieur Claude TOUILLOUX ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : TABLEAU DU PERSONNEL - MODIFICATION

Certifié exécutoire
Transmis à la Sous-Préfecture de
Montbrison
le :

Publié ou notifié :
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202566-20250213-2025-02-011-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/02/2025
Publication : 18/02/2025

Afin d'adapter la charge de travail liée à l'entretien des salles de réfectoire, il est proposé la création du poste suivant afin d'augmenter la quotité horaire d'un agent de 30h à 35h.

Création de poste au 01/03/2025	Catégorie	Quotité hebdomadaire TNC : temps non complet TC : temps complet	Service de rattachement
1 poste au grade d'Adjoint technique	C	35 h	PEJ

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres,

- Approuver la création du poste comme présentée dans le tableau ci-dessus
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à mettre à jour le tableau des emplois communaux

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ, LE 17 FEVRIER 2025

Le Maire,



Eric LARDON

Le Secrétaire de séance

Claude TOUILLOUX